

## Ça me rappelle Anastasie

**Date :** 5 mars 2019

J'ai coutume de déposer dans le forum « Débats » du site « [rennes.onvasortir.com](https://rennes.onvasortir.com) » des contributions qui renvoient généralement sur mon blog pour plus de détails.

Il arrive régulièrement qu'elles déplaisent à tel ou tel qui préfère alors en demander la suppression plutôt qu'engager le débat, et il arrive régulièrement que ce mécontent obtienne satisfaction.

Cinq d'entre elles viennent encore d'être proprement effacées.

Dans l'exemple ci-dessous (où je fais observer qu'il n'y a pas de renvoi sur mon blog), il y a tout juste une petite question :

## \_\_ Rennes - OnVaSortir! \_\_

Bonjour [PatJeh](#),

Le problème suivant, qui est en rapport avec toi, a été relevé :

**Forums : Le post ne doit pas attaquer un individu ou un groupe (les séniors, les homosexuels,...)**

Pour résoudre rapidement ce problème, la solution suivante a été prise et appliquée :

**Le post ci-dessous a été supprimé du forum**

Merci de faire au mieux dans l'avenir pour ne pas reproduire ce souci.

---

Tous les conseils départementaux de la Bretagne historique ont débattu de leurs orientations budgétaires 2018 avant que ne commence l'exercice : Loire-Atlantique : 17 octobre 2017 Morbihan : 17 novembre 2017 Côtes d'Armor : 4 décembre 2017 Finistère : 21 décembre 2017 De même, la ville de Rennes - comme la métropole ainsi que la Région administrative - ont également débattu de leurs orientations budgétaires 2018 avant que ne commence l'exercice : Rennes : 4 décembre 2017 Rennes métropole : 30 novembre 2017 Région Bretagne : 14 et 15 décembre 2017 C'est une pratique qui paraît logique et saine. Quelqu'un sait il pourquoi ce n'est pas celle du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ?

## **CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

Quelqu'un connaît-il l'exacte différence entre censure et modération ?...